



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq septembre à 19h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....34

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS, Bernard NIEL, Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame ORCEL

Délibération numéro :
2015/177

**Convention de partenariat
de développement
promotionnel**

ETAIENT EXCUSES : Nathalie FORT pouvoir à Bérénice LACAN, Albine DALLE pouvoir à Claude ALIBERT, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL, Nadine TUFFERY pouvoir à Michel DURAND, Isabelle CAMBEFORT pouvoir à Pascale BARAILLE

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : vendredi 2 octobre 2015, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 18 septembre 2015
Le Maire

Considérant que la ville de Millau et le groupe des journaux du Midi, plus particulièrement le journal Midi-libre dans son édition de Millau, ont décidé de s'associer afin de promouvoir la programmation de la saison culturelle du Théâtre de la Maison du Peuple,

Les objectifs pour la Ville de Millau sont de mieux faire connaître sa manifestation au plus grand nombre et pour le Groupe Les Journaux du Midi (Midi Libre Millau) de manifester sa proximité avec un événement important et dynamique, ceci dans une perspective de développement et d'image sur sa zone de diffusion,

Considérant que le Groupe s'engage à mettre en place un « jeu lecteurs » afin de gagner des places par la parution de deux double écran sur la saison du Théâtre de la Maison du Peuple avec reprise du visuel des affiches, pour une valeur de 1 216,97 € TTC,

Considérant que la Ville de Millau s'engage à mettre à disposition du Groupe six places à chacun des cinq spectacles soit trente places d'une valeur de 19,50 € soit 585 € TTC, de rendre visible le logo Midi Libre sur les affiches et de commander un abonnement à Midi Libre Millau avec une remise de 50 % soit une dépense de 174,50 € TTC,

Considérant qu'il est nécessaire de passer une convention de partenariat afin de poser le cadre des obligations de chacune des parties,

Aussi, après avis favorable de la Commission Culture du 1er septembre 2015 il est demandé au Conseil Municipal :



1. D'APPROUVER les termes de la convention ci-jointe,
2. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ;
3. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires en découlant.

Les crédits seront inscrits au Budget 2015 de la Maison du Peuple
Nature 6281 - TS 149

Adopté à l'unanimité
(Monsieur Claude ALIBERT ne prend part au vote)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Accusé de réception

Reçu le - 5 OCT. 2015



Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE